

Retrouvez-nous sur grandannecy.fr

Grand Annecy

N° 8 // Août 2019

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER BIEN SE LOGER : UNE PRIORITÉ

EN ACTION

Testez le vélo
électrique !

DÉCOUVERTE

Les trésors cachés
d'Alby-sur-Chéran

60 &+
RETROUVEZ VOTRE
SUPPLÉMENT DÉDIÉ
AUX SENIORS

Fonds Air Bois

1000 €

*Pour changer
votre appareil
de chauffage
au bois...
en toute sérénité.*

Renseignements :

asder

Tél. : 04 79 85 88 50

fonds-air-bois@asder.asso.fr

SOMMAIRE

04

L'ACTU

09

ZOOM

Le Bus des Seniors

10

EN DIRECT DES COMMUNES

12

DOSSIER

BIEN SE LOGER : UNE PRIORITÉ

20

EN ACTION

20 90 objectifs, et maintenant ?

21 Un observatoire citoyen pour suivre le projet de territoire

22 Comment réduire les impacts du changement climatique ?

24 Qualité de l'air : vers un air plus pur

26 L'avenir des jeunes sur le territoire, parlons-en !

27 Le Léman Express arrive bientôt

28 Vélo électrique : vous aussi testez la location longue durée !

29 Le Grand Anney l'auréat de l'appel à projet « Vélo et territoires »

30 Moins jeter, mieux trier !

31 Le CIAS, un accompagnement sur-mesure pour les personnes âgées

32

EN CHIFFRES

Les sentiers de randonnée

33

PORTRAIT

« Entrepreneur, une idée née au lycée »

34

DÉCOUVERTE

Les trésors cachés d'Alby-sur-Chéran

35

PRATIQUE

Mensualiser vos factures d'eau



GRAND ANNEY N° 8. Le magazine de l'Agglomération.

Directeur de la publication : Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Thevenet / **Rédaction :** Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** @scoopcommunication - 11056-MEP / **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement. / **Crédits photos :** Grand Anney, Quentin Trillot / Ville d'Anney, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, Istock, JPEg photoclub, Kalistene, Haute-Savoie Habitat, Sibra, High five festival, Cyrill Merlin, Commune de Groisy, Lionel Daviet, Unigraf.com, bigbang, Commune d'Alby-sur-Chéran, Cabinet Longera, Transdev, Lapp / **Dépôt légal :** août 2019 / **N°ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 112 000 exemplaires.

Prévention

HALTE AU FRELON ASIATIQUE

Arrivé en France en 2004 dans un container maritime, le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur les 2/3 du territoire français. Au printemps 2018, il a été observé à proximité du vallon du Fier. Espèce invasive, ayant très peu de prédateurs, il est responsable de nombreux dégâts notamment chez les abeilles, et constitue une véritable menace sur la biodiversité locale. D'où l'enjeu d'éviter son installation sur le territoire en repérant les nids et en les faisant détruire par une entreprise spécialisée ou les sapeurs-pompiers.

La difficulté : le reconnaître !

Car il est fréquemment confondu avec le frelon européen. Son homologue asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen, les ailes foncées et le thorax noir. Il mesure entre 2 et 3 centimètres. Son nid est sphérique en début de saison, de la taille d'une orange, puis il prend une forme de poire quand il grossit (40 à 50 cm de diamètre en moyenne).

Attention ! Les méthodes de piégeage ne sont pas efficaces et impactent



Frelon européen



Frelon asiatique

les espèces locales. Par la technique de la « bouteille retournée », 1 000 insectes sont tués pour 1 frelon asiatique piégé ! ▲

Pour signaler un nid ou pour + d'infos :

www.frelonsasiatiques.fr



ÉCO-GESTES

DEVIENS UN SUPER-HÉROS "ZÉRO GASPI" !

Plus de 8 400 élèves du CE2 au CM2 recevront à la rentrée scolaire un agenda « Grand Anancy » sur le thème du tri et de la réduction des déchets. Distribué gratuitement par le Grand Anancy dans 75 écoles de l'Agglomération, cet éco-agenda est imprimé sur papier recyclé avec encres végétales. Les écoliers pourront ainsi (re)découvrir au fil de l'année les gestes utiles pour devenir de véritables super-héros « zéro gaspi » : tri du papier et des textiles, brico déco, conservation des aliments, don et réemploi... ▲



Bus et bateau des plages

LA PLAGE AUTREMENT QU'EN VOITURE

Durant deux mois cet été, le Grand Anancy a expérimenté la desserte des plages autour du lac par des navettes lacustres et des bus. Objectif : proposer une alternative à la voiture individuelle en cette période estivale de forte affluence. Une opération qui s'inscrit dans le projet de territoire et découle d'une enquête sur la mobilité touristique menée auprès de 4 000 personnes durant l'été 2017. Si le succès est au rendez-vous, elle sera reconduite en 2020.





3,3 kilos de déchets produits chaque seconde

104 790 tonnes de déchets ont été collectées et traitées par le Grand Anancy en 2018, dont **30 % en déchèterie**. Malgré une légère diminution de 1 % par rapport à l'année précédente, c'est quand même l'équivalent de 3,3 kg de déchets qui sont générés chaque seconde par le territoire ! Cela revient à **497 kilos par habitant et par an**, dont 41 % sont valorisés par recyclage ou compostage. Continuons nos efforts pour produire encore moins de déchets !

Le saviez-vous ?

552 700 km sont parcourus chaque année par les camions de collecte des déchets, soit environ **13,8 fois le tour de la Terre** ! Pour améliorer la qualité de l'air, le Grand Anancy a testé au printemps des camions au gaz naturel de ville (GNV).

Exposition

Voyage entre deux infinis à l'espace

Avec son nouvel espace découvertes, le Laboratoire d'Anancy de Physique des Particules (Lapp) offre aux scolaires et aux associations l'opportunité de découvrir la physique autrement. Après une brève présentation du laboratoire, les visiteurs dialoguent avec chercheurs et ingénieurs au sein de l'exposition multimédias. L'occasion de découvrir les métiers et les technologies de la recherche tout en voyageant des particules au cosmos. Une visite du centre de calcul et de stockage haute performance, appelé MUST, peut aussi être proposée. ▲

+ d'infos : lapp.in2p3.fr



Mobilité des salariés

44 PLANS DE MOBILITÉ SIGNÉS PAR LES ENTREPRISES DU GRAND ANANCY

Menée par l'Agglomération, en partenariat avec l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc, cette action s'inscrit dans le cadre de la démarche « Territoire à Énergie positive pour la Croissance verte » (TEP-CV) du Grand Anancy. Ces 44 plans de mobilité concernent 20 000 salariés et prévoient la mise en place de plusieurs actions :

- Développer les modes actifs en dédiant une partie de la flotte des vélos à assistance électrique (VAE) Vélonicy à la location longue durée pour les actifs, en coordonnant les achats groupés de VAE, et en priorisant les aménagements cyclables prévus au plan vélo.
- Sensibiliser les entreprises et les salariés à l'usage du réseau urbain de bus.
- Développer l'usage de la voiture partagée par la mise en place de bornes interactives sur deux axes de covoiturage structurants.
- Manager la mobilité en continuant à accompagner les entreprises pour structurer leurs actions d'écomobilité et en suivant les démarches de mobilité collectives à l'échelle des zones d'activités.

AUTOMNE DU RÉEMPLOI

NE JETEZ PAS, DONNEZ !

Cet automne, certaines déchèteries de l'Agglomération accueillent des animations pour s'initier à l'économie circulaire, dans le cadre de l'« Automne du réemploi » : donner au lieu de jeter, récupérer du broyat de bois issu de branchages déposés en déchèterie pour pailler ou composter, s'informer sur les broyeurs à végétaux pour les particuliers... Ouvertes à tous aux horaires d'ouverture habituels, elles ont lieu :

- **mardi 8 octobre** à la déchèterie de Cran-Gevrier : stand d'information sur le don et le réemploi avec la présence de l'association l'Ecrivis (Espace Commun de Rencontres Extraordinaires Vecteur d'Idées),
- **samedi 12 octobre** à la déchèterie de Saint-Jorioz : démonstration de broyeur à végétaux,
- **vendredi 8 novembre** à la déchèterie d'Épagny Metz-Tessy : distribution de broyat. Venez avec des sacs ou des caisses pour en récupérer. Les ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets du Grand Anancy seront également présents sur site, pour répondre à toutes les questions et donner des conseils. ▲

+ d'infos sur

www.grandannecy.fr

À télécharger également sur www.grandannecy.fr/

valorisation des déchets / déchèteries : le guide « Mes déchets végétaux : une ressource à valoriser à tout prix »

LA NUIT DE LA GLISSE FÊTE SES 40 ANS À ANNECY

Le 24 novembre, Bonlieu farte ses écrans et accueille la Nuit de la Glisse qui revient à Annecy pour une nuit d'Électrospective, un retour en arrière sur 40 années d'images, au son des platines d'un live DJ mix.

Au programme, la diffusion de 3 courts-métrages inédits en Europe et de 2 exclusivités réalisées par Thierry Donard, l'un des créateurs de l'événement en 1979.

+ d'infos sur

nuitdelaglisce.com



L'Économie sociale et solidaire à l'honneur en novembre

Ateliers, conférences, projections, portes ouvertes et rencontres diverses : à l'occasion du mois de l'ESS, manifestation nationale, les organisations de Haute-Savoie impliquées dans l'économie sociale et solidaire, associations, coopératives, entreprises d'insertion, proposent un foisonnement d'animations en novembre. Avec un fil rouge : faire découvrir des solutions concrètes mises en œuvre pour un mode de vie et de consommation plus durable, local et solidaire. **Le temps fort sur le bassin annécien aura lieu le samedi 16 novembre au Météore, à Meythet, avec le « l'ESSTIVAL » :** des stands, des ateliers et des boutiques éphémères ainsi qu'une



série de conférences sur les enjeux du quotidien, consommation responsable, habitat, nature et jardins, jeunesse, loisirs, tourisme, culture, création d'entreprises, emploi et finances solidaires... Ce forum festif et gratuit, ouvert à tous, petits et grands, novices et experts, s'achèvera sur une pièce de théâtre en fin d'après-midi.

Retrouvez le programme complet du mois de l'ESS en Haute-Savoie sur www.ess.team

FACTURES**Simplification administrative**

À partir du 1^{er} octobre 2019, 3 administrations (la Ville d'Annecy, le Grand Annecy et la Direction départementale des Finances Publiques) vont gérer ensemble le traitement des factures de leurs fournisseurs. L'objectif : gagner du temps, de la lisibilité et de la fiabilité. Une mutualisation innovante qui va dans le sens de la simplification administrative. ▲

**Le complexe sportif universitaire prend forme**

Les travaux de gros œuvre sont en cours. L'équipement de 3400 m² accueillera une salle multisports, un mur d'escalade, une salle de danse et de sports de combat, une piste de sprint, etc. Un projet de 11 millions d'euros HT financé par le Grand Annecy, le Département, la Région et la Ville d'Annecy.

NOUVEAU**LE SERVICE HANDIBUS S'ÉTEND**

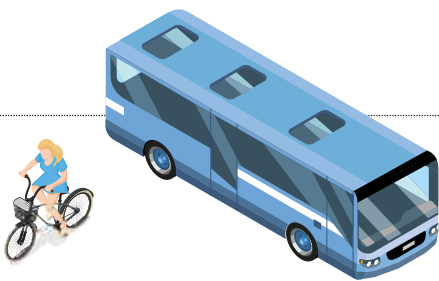
En service depuis l'automne 2004, Handibus est un transport à la demande en porte-à-porte, géré par la Sibra sur l'ensemble des communes du Grand Annecy. Il s'adressait jusqu'à présent uniquement aux personnes en fauteuil roulant. À partir du mois d'octobre, ce service de véhicules sera étendu aux déficients moteurs ne se déplaçant pas en fauteuil, ainsi qu'aux personnes malvoyantes. Le fonctionnement reste le même, en appelant la Sibra au 04 50 10 04 04, au plus tard la veille avant 18h. ▲

Conditions d'accès, tarifs et horaires sur
www.sibra.fr

**Sport outdoor****Le High five festival, du 4 au 6 octobre**

Pour ses 10 ans cette année, le High Five festival rend hommage à l'histoire du ski avec une thématique toute appropriée, « origins ». Projections de plus de 50 films de ski et snowboard au cinéma Pathé, village de marques et dédicaces des meilleurs skieurs du monde dans les jardins de l'Impérial et au Pop Plage, musée sur les origines du ski à l'Impérial Palace, soirées avec des artistes ou encore master class à la « High Five University » : le festival voit grand, même au-delà du ski avec des spectacles, des conférences, un village food trucks « cuisine du monde », des concerts...

Infos & billetterie :
www.highfive-festival.com



Enquête publique Quelle mobilité pour demain ?



Après une période de concertation préalable fin 2018, pour laquelle la Commission nationale du Débat public a tiré un bilan positif, considérant que le dispositif a permis d'informer et d'impliquer le public dans la démarche de construction des politiques de mobilité, le Plan de déplacements urbains du Grand Anancy a été soumis cet été, pour avis, aux partenaires publics associés (État, Région, Département, communes).

Viendra ensuite à l'automne l'enquête publique, dont les dates restent à préciser et à l'issue de laquelle le commissaire-enquêteur remettra son rapport et ses conclusions. Une dernière étape essentielle dans le processus d'élaboration du PDU, avant qu'il puisse être présenté au vote du Conseil communautaire. Il engagera alors l'Agglomération pour les 10 ans à venir sur un triple objectif : concilier mobilité durable et développement du territoire, œuvrer pour un changement des pratiques de mobilité, garantir les conditions d'un cadre de vie de qualité.



Plus de 70 « commerçants zéro déchet » acceptent vos contenants

Le collectif Zéro Déchet et le Grand Anancy se sont lancés en mai dernier dans un marathon « Commerçants Zéro déchet ». L'objectif était de sensibiliser de nouveaux commerces pour qu'ils acceptent de servir leurs produits dans les sacs et boîtes de leurs clients, et le fassent savoir par un autocollant sur leur vitrine. Résultat : une offre enrichie de 30 nouveaux commerçants, soit environ 70 au total.

Cette opération, mise en place dans le cadre du Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet, vise à réduire l'utilisation d'emballages jetables, dont beaucoup ne sont pas recyclables (films et sacs plastiques, certains contenants...), tout en favorisant le commerce de proximité. Retrouvez l'ensemble des commerçants participant dans la vracothèque accessible depuis la page Facebook du collectif Zéro Déchet Anancy.

Info rentrée

LES TRANSPORTS SCOLAIRES REPRENNENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

En cette rentrée, retrouvez toutes les infos transports scolaires, secteur par secteur, sur www.grandannecy.fr, rubrique « Mobilité et transports / Transports scolaires ».

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire ! Si vous n'avez pas pu le faire dans les délais impartis, l'inscription est encore possible en ligne sur : <https://transportscolaire.grandannecy.fr>



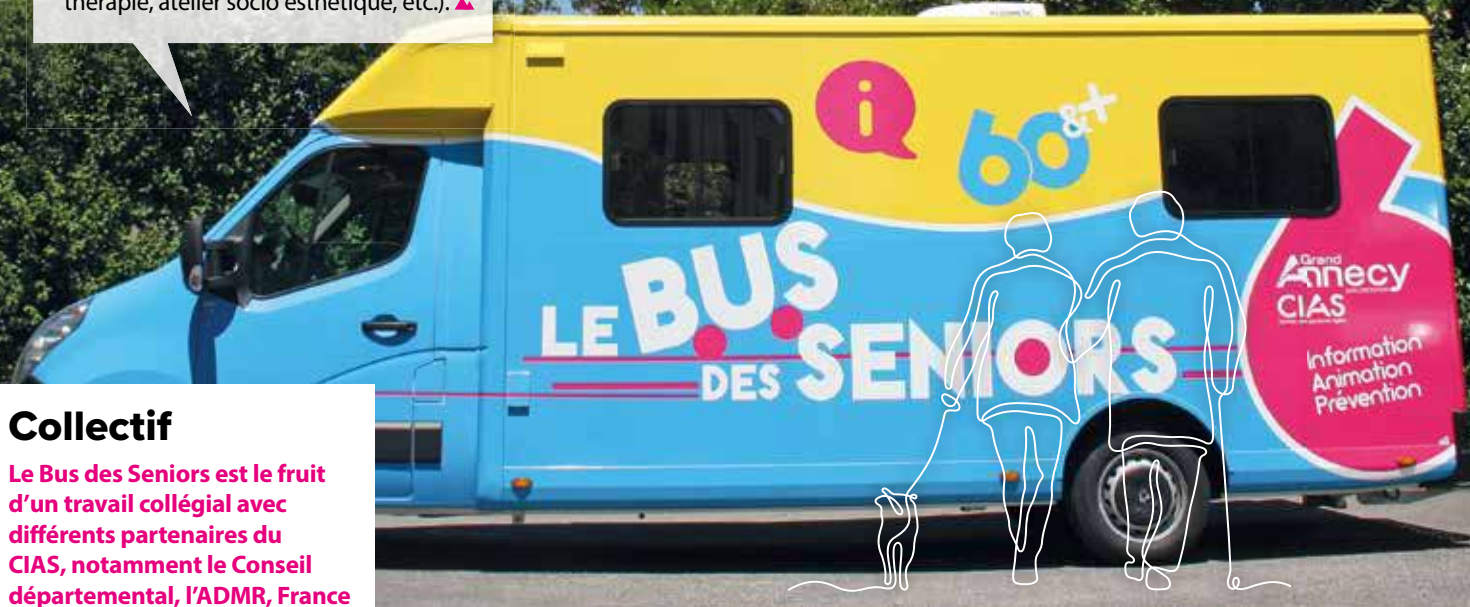
ZOOM

LE BUS DES SENIORS

Multi facettes

Le Bus des Seniors, c'est la possibilité pour les communes du Grand Annecy qui le souhaitent, d'organiser des consultations de prévention santé, des ateliers collectifs de prévention et des ateliers numériques. C'est également l'opportunité de proposer aux aidants entourant un proche atteint d'une maladie neurodégénérative, des séances d'écoute et d'information sur les dispositifs d'aide et de répit et des ateliers bien-être et détente (art thérapie, atelier socio esthétique, etc.). ▲

Inauguré en mai dernier, le Bus des Seniors offre un nouveau service de proximité aux 34 communes du Grand Annecy, permettant d'organiser sur place des actions (gratuites) en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, et des aidants.



Collectif

Le Bus des Seniors est le fruit d'un travail collégial avec différents partenaires du CIAS, notamment le Conseil départemental, l'ADMR, France Alzheimer Haute-Savoie, Savoie Parkinson. L'ARS, la Conférence des financeurs, la MACIF, Humanis et le RSI ont permis la concrétisation de ce projet grâce à leur soutien financier. ▲

Haut en couleur

Jaune, bleu, fuchsia, le bus affiche clairement la couleur : il se veut attractif et visible quand il sillonne le territoire ! Adapté et aménagé pour accueillir les personnes âgées (rampes d'accès, poignée adaptée pour monter, etc.), il se déplace prioritairement dans les communes les plus rurales où la population est la plus éloignée des services et de l'information. ▲



EN DIRECT DES COMMUNES

1 GROISY

DON, ÉCHANGE, RÉEMPLOI LORS DU « SAMEDI RÉCUP' »

Après le succès de la première édition l'an passé, une « zone de gratuité » sera reconduite le samedi 16 novembre à la salle d'animation de Groisy en partenariat avec la mairie. De 9h à 14h, vous pourrez y déposer des livres, CD, DVD, vinyles, jeux, jouets et vêtements en bon état. Et de 10h à 17h, vous pourrez prendre ce dont vous avez besoin, même si vous n'avez rien déposé dans la limite du raisonnable. Ce sera également l'occasion de découvrir les astuces des acteurs du réemploi, de la réparation et du zéro déchet présents toute la journée. ▲

+ d'infos sur www.grandannecy.fr



2 CHAVANOD

La baraque à huile vous débarrasse de vos huiles usagées

Les huiles alimentaires ne doivent pas être jetées dans les éviers, car elles peuvent boucher les canalisations et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration. Le mieux, c'est de les rapporter en déchèterie. Depuis fin avril, un nouveau dispositif de collecte est en place à la déchèterie de Chavanod : la baraque à huile. Vous pouvez récupérer gratuitement à la déchèterie une « olibox », un seau de trois litres parfaitement étanche, pour la collecte des huiles alimentaires usagées (huiles de friture, fond de poêle, de bouteille ou de conserves, huile de légumes confits...). Une fois plein, il suffit de le ramener à la déchèterie. Les huiles ainsi collectées seront valorisées en biocarburants. ▲

3 MÛRES

UN CHANTIER IMPORTANT CET ÉTÉ

Des travaux conséquents ont débuté début janvier au lieu-dit les Balmettes à Mûres. L'opération a plusieurs objectifs : la desserte en eaux usées du secteur pour le SILA, le renouvellement des conduites d'eau potable et du réseau d'eaux pluviales pour le Grand Anancy, ainsi qu'un aménagement de voirie pour la commune. L'impact des nuisances occasionnées par ces travaux a pu être minimisé grâce à la coordination mise en place par les 3 maîtres d'ouvrage. Ces travaux s'achèveront à la fin de l'été. ▲





4 ANNECY

ÉTUDIANTS, PARTICIPEZ AU CAMPUS DAY !

Un accueil de qualité et un contexte de travail propices au développement personnel et à la réalisation de son projet professionnel : pour un étudiant, voilà deux facteurs clés pour réussir son parcours à l'Université. Jeudi 12 septembre 2019, lors du Campus Day, 1 200 étudiants seront ainsi accueillis sur le domaine universitaire d'Annecy pour découvrir de façon ludique les services qui facilitent

leur vie à l'université et dans la ville : accueil, logement, transport, restauration, sport, santé, culture, bibliothèque, insertion professionnelle, associations étudiantes, etc. Le Campus Day est organisé pour la première fois à Annecy, pour les étudiants de 1^{re} année de l'IUT d'Annecy, de l'IAE Savoie Mont-Blanc et de Polytech Annecy-Chambéry. ▲

+ d'infos sur www.univ-smb.fr

5 TALLOIRES-MONTMIN

Deux fois plus de cars entre Annecy et Talloires

Après l'intégration de la tarification Sibra en janvier, une seconde bonne surprise arrive en 2019 pour les utilisateurs des cars de la ligne interurbaine 61 sur la rive droite du lac. Dès ce mois de septembre, 6 allers-retours supplémentaires viennent renforcer l'offre existante, trajets financés par le Grand Annecy. La ligne 61 a la particularité d'être située intégralement dans le ressort de l'Agglomération. C'est pour cette raison qu'elle sera transférée au Grand Annecy en août 2021. Jusqu'à cette date, elle continue d'être gérée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et exploitée par la société Transdev. ▲

La ligne 61 c'est :



33 000 voyages commerciaux par an

159 000 voyages pour les scolaires

14 allers-retours par jour (nouvelle offre septembre 2019) du lundi au samedi entre Annecy et Talloires.

Horaires complets sur

<https://www.transdevhautesavoie.com/fr/annecy-talloires>

6 SAINT-JORIOZ

UN CENTRE DE RESSOURCES DÉDIÉ À L'EXCELLENCE VERTE

Déjà à l'initiative de 3 pépinières – Galileo, les Papeteries et Annecy Base Camp – et 2 hôtels d'entreprises – Alb'Espaces et Espace Avenir –, le Grand Annecy poursuit son soutien aux entrepreneurs et ouvre un centre de ressources pour accompagner les industriels dans leur transition verte et fédérer les acteurs.

Situé à Saint-Jorioz, au sein de la Maison Calliès qui accueille actuellement un relais territorial du Grand Annecy, ce centre sera un lieu d'échanges vivant, autour de conférences et d'animations, un centre de documentation, un lieu de référence dans lequel



se croiseront les entreprises, experts, porteurs de projets, chercheurs... sur la thématique des technologies innovantes et des solutions vertes. Par ailleurs, suite à un appel à candidatures lancé au printemps, le Grand Annecy a retenu deux start-up qui profiteront d'un accompagnement et du nouvel incubateur du centre de ressources dès son ouverture fin 2019 pour développer leurs activités :

- **DAHUTS** qui recycle des palettes industrielles pour les transformer en meubles,
- **GAIAC** qui use d'une biotechnologie nouvelle pour traiter les déchets industriels. ▲

100 000
LOGEMENTS

DANS LE GRAND ANNECY

LOYER MOYEN

DANS LE PARC PRIVÉ :

14 € LE M²

PRIX MOYEN

D'UN APPARTEMENT

NEUF EN 2018 :

4 800 € LE M²

68 %
D'APPARTEMENTS

32 %
DE MAISONS
INDIVIDUELLES



DOSSIER

LOGEMENT

BIEN SE LOGER : UNE PRIORITÉ

Notre cadre de vie exceptionnel et notre économie dynamique se payent cher : la hausse des prix des logements est une réalité, et se loger dans l'Agglomération relève souvent du casse-tête. Comment garantir un logement à tout le monde, et de qualité ? Comment maîtriser la production et la bonne répartition des nouveaux logements sur le territoire ? Ces questions sont au cœur de la politique habitat du Grand Annecy.

Trop cher, trop loin, trop petit : le logement est une préoccupation partagée. De plus en plus d'habitants, confrontés à des prix prohibitifs, s'éloignent des centres-villes et des lieux où ils travaillent pour aller habiter plus loin, parfois aux portes de l'agglomération, augmentant ainsi leurs trajets quotidiens en voiture. D'autres préfèrent sacrifier leur confort et opter pour un logement plus petit, à portée de leur budget.

Cette situation tendue s'explique par une demande de logements croissante, du fait de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire : la population augmente de 1,6 % chaque année depuis 2009, soit un rythme deux fois plus soutenu que celui de la France métropolitaine !

Comment, dès lors, répondre à la demande tout en maîtrisant le développement urbain ? Comment garantir

des logements de qualité pour tous les publics ?

Cette problématique, fortement exprimée par les habitants au cours de la démarche « Imagine le Grand Annecy », sous-tend un grand nombre d'ambitions affirmées dans le projet de territoire, adopté le 7 février 2019, telles que :

- aménager une agglomération « archipel », avec des pôles de vie, des logements et des services bien reliés entre eux,
- donner toute sa place à la jeunesse, pour que les jeunes aient la possibilité d'étudier, de travailler, de se loger, de mettre en œuvre leurs projets et leur créativité sur ce territoire,
- agir pour la cohésion sociale, être solidaire avec les plus fragiles,

Des ambitions que l'Agglomération a souhaité traduire dans sa nouvelle politique de l'Habitat, à travers son Programme local de l'habitat (PLH) >>>>

Les Jardins du Fier, programme locatif participatif de 60 logements à Annecy, réalisé par Haute-Savoie Habitat.



le chiffre

8,8 M€

par an pendant 6 ans :
c'est le budget mobilisé par
le Grand Annecy pour déployer
sa politique de l'habitat
de 2020 à 2025 (subventions
aux particuliers pour
l'amélioration de leur logement,
aide aux bailleurs sociaux
pour la production
de logements neufs,
acquisition de foncier, etc.)

Logements neufs à Chapeiry

qu'elle vient d'arrêter pour les années 2020 à 2025. Cette feuille de route sur 6 ans prévoit, commune par commune, le nombre et le type de logements à construire, selon une stratégie clairement définie. Concrètement, elle repose sur trois ambitions :

- **Maîtriser le développement de l'offre de logements sur le territoire**, en privilégiant la proximité avec les lieux d'emploi, les services et les transports en commun (p15).
- **Favoriser le développement solidaire de l'Agglomération**, en produisant un logement sur deux à des prix inférieurs à ceux du marché (p17).
- **Améliorer les logements existants**, notamment pour les rendre économes en énergie et adaptés aux besoins des personnes âgées ou handicapées (p19). ▲

DES BESOINS EN CONSTANTE AUGMENTATION

Annecy, son lac, ses montagnes... mais aussi son dynamisme économique et sa proximité de Genève : tous ces facteurs expliquent l'attractivité de notre territoire. Il accueille chaque année près de 1 000 habitants supplémentaires, dont 1/3 du fait du solde naturel (la différence entre les naissances et les décès) et 2/3 dus au solde migratoire (la différence entre les départs et les arrivées).

Ils génèrent de nouveaux besoins en logements :

- ▶ **Pour les nouveaux arrivants** : jeunes, actifs, familles, retraités, attirés par le cadre de vie exceptionnel.
- ▶ **Pour les ménages déjà en place** : les familles qui se recomposent après une séparation, les enfants qui grandissent et quittent le foyer parental.

D'autres phénomènes accroissent la pression sur le logement :

- ▶ Le parc de logements existants vieillit et nécessite d'être en partie renouvelé.
- ▶ Certains logements sont construits pour des motifs touristiques, et ne répondent donc pas aux besoins des habitants permanents : résidences secondaires, transformation de résidences principales en meublés de tourisme...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Construire des logements, tout en préservant le cadre de vie

Pour répondre aux besoins en logements, le Grand Anancy porte un objectif de production de 1 600 logements neufs par an. Outre l'enjeu de modérer les prix, il s'agit de construire les bons logements au bon endroit.

Pour répondre à la forte croissance démographique, loger les ménages et soutenir les entreprises qui recrutent de nouveaux salariés, le Programme local de l'Habitat (PLH) du Grand Anancy prévoit d'accompagner la production de logements neufs.

TROUVER LE BON ÉQUILIBRE

Pour autant, il s'agit aussi de modérer le rythme de développement du territoire, qui apparaît aujourd'hui menacé d'engorgement. Alors que près de 1 800 logements par an étaient construits ces 3 dernières années, le PLH fixe une limite avec un objectif plus équilibré de 1 600 nouveaux logements par an.

NE PAS CONSTRUIRE N'IMPORTE OÙ

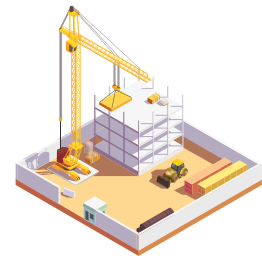
Mais comment les répartir sur le territoire ? C'est l'enjeu essentiel auquel doit répondre la politique habitat de l'Agglomération. 3 grands principes ont été définis, en lien avec les objectifs du projet de territoire :

- privilégier les pôles de vie, c'est-à-dire des secteurs proches des zones d'emplois, des services et des transports (objectif n°1 du projet de territoire),
- privilégier le développement en cœur d'agglomération, pour préserver les espaces naturels et agricoles et les rives du lac,

>>>>



Menthon-Saint-Bernard



« Halte au béton » ?

La question revient régulièrement dans le débat public : et si on arrêtait de construire autant de logements neufs ? Pour le Grand Anancy, cela n'est pas une option crédible, tant les conséquences seraient dommageables pour tout le monde :

- une augmentation record des prix de l'immobilier,
- un fort accroissement des inégalités : seules les personnes les plus riches pourraient continuer à se loger dans l'Agglomération, les classes moyennes et les plus pauvres n'y trouveraient plus leur place et seraient contraints d'habiter toujours plus loin,
- une aggravation de l'engorgement du territoire, du fait de trajets domicile/travail toujours plus longs,
- des difficultés accrues de recrutement pour les entreprises, du fait de l'impossibilité pour leurs salariés de se loger sur place,
- un vieillissement de la population : de moins en moins de jeunes et d'actifs,
- un besoin accru de services aux personnes âgées qui resterait... sans réponse, car le personnel ne pourrait plus se loger sur place et s'éloignerait ou quitterait le territoire.

DOSSIER LOGEMENT

• autour du lac, freiner la construction de logements en dehors des cœurs de villes et de villages (objectif n°4 du projet de territoire).

ÉCONOMISER L'ESPACE

Dans l'Agglomération, le sol est rare et cher : on ne peut pas se permettre de le gâcher. D'où l'importance d'optimiser l'espace construit, et de limiter ainsi l'étalement urbain. C'est pour cette raison que le Grand Annecy s'est fixé comme objectif dans son projet de territoire, de diviser par deux le nombre d'hectares nouvellement urbanisés par rapport au début des années 2000 (objectif n°3). Concrètement, cela se traduit dans un document d'urbanisme unique et cohérent à l'échelle de l'Agglomération : le Plan local d'urbanisme intercommunal, dont l'élaboration commence.

PRODUIRE DES LOGEMENTS DE QUALITÉ

Sous tension, le marché immobilier des appartements neufs tend à produire des logements standardisés, plus petits et pas toujours pratiques. Pour y remédier, le PLH entend travailler avec les habitants et les opérateurs immobiliers, pour interroger les nouveaux modes d'habiter et définir un « référentiel architectural ».



Qui habite dans le Grand Annecy ?

27 %
de couples avec enfants

27 %
de couples sans enfants

9 %
de familles monoparentales

37 %
de personnes seules

Pringy (Annecy)

Il s'agit aussi, pour répondre à tous les besoins, de diversifier autant que possible les types de logements produits, sur l'ensemble du territoire. Enfin, face au changement climatique, la conception et la qualité

thermique des logements neufs constituent un enjeu fort auquel le Grand Annecy apportera une attention particulière. Cela s'inscrit dans la réflexion sur la végétalisation de la ville. ▲

Ils l'ont dit...



« Si on concentre tous nos projets autour du lac, on aura un gros problème en 2050. Il va falloir penser à l'émergence de nouveaux centres. » **Benoît, cadre.**

« On a un territoire exceptionnel, un des seuls en France avec autant de possibles. Mais si on continue à bétonner, on deviendra dans le futur une ville dortoir de Genève. Il faut que les élus s'engagent franchement dans les 10-20 ans à venir,

qu'on trouve une unité dans la protection de l'environnement. On est dans un trop bel endroit... » **Sébastien, de Thorens-Glières**

« Un des grands enjeux notamment, des villes de demain, ça sera la densification. Je sais que ça ne fait pas forcément plaisir à entendre, surtout qu'il y a pas mal de gens qui sont venus en Haute-Savoie pour avoir leur petit pavillon, leur jardin, la vue sur les montagnes, tout ça. Mais force est de constater que ce ne sera

plus du tout possible dans les années à venir. » **Clément, étudiant à l'IUT d'Annecy**

« On a un beau territoire, mais on ne le maîtrise pas, car on ne maîtrise pas le prix du foncier. Le risque, c'est un affaiblissement de la mixité, avec une ghettoïsation et des endroits privilégiés. Or la mixité sociale, elle est primordiale, comme dans tout cycle de vie, dans toute relation humaine. C'est la base. »

Hélène, de Saint-Martin Bellevue



SOLIDARITÉ

Favoriser le logement pour tous

Sur les 1 600 nouveaux logements produits chaque année, la moitié seront loués ou vendus à des prix inférieurs à ceux du marché. En parallèle, des actions sont menées pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes, des seniors, des personnes handicapées et des salariés les plus modestes.

Le marché immobilier est très cher et souvent inabordable pour la plupart des ménages. De plus, alors que plus de la moitié des ménages du Grand Annecy est éligible au logement social, seule une demande sur six reçoit une attribution. Il est donc indispensable de produire des logements bon marché. L'enjeu : maintenir un équilibre social

sur notre territoire en développant un parc de logements diversifiés et accessibles à tous.

D'où l'objectif affiché du PLH du Grand Annecy :

• **d'encourager et faciliter la production de 600 logements sociaux par an, en locatif et en accession sociale à la propriété.** Cela suppose

d'intensifier les efforts déjà importants réalisés ces 10 dernières années (450 logements sociaux par an),

• **d'encourager la réalisation de 150 à 300 logements abordables par an, commercialisés à des prix inférieurs d'au moins 20 % à ceux du marché.**

Cela doit permettre notamment aux familles et aux actifs de rester sur le territoire de l'agglomération, et ainsi de limiter leurs déplacements quotidiens. Cet objectif rejoint l'objectif n°65 du projet de territoire du Grand Annecy, qui prévoit de « *se mobiliser collectivement pour qu'un nouveau logement produit sur deux soit inférieur au prix du marché.* » Pour y arriver, >>>>

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Rendez-vous sur www.demande-logement-social.gouv.fr

où vous pourrez télécharger le formulaire. Ensuite, soit vous le remplissez en ligne, soit vous l'imprimez et le déposez dans l'un des guichets du territoire : leur liste est consultable sur le même site Internet.

Attention votre demande n'est valable qu'un an, pensez à la renouveler !



Nouveau

LE DISPOSITIF « LOUER POUR L'EMPLOI »

Cette nouvelle offre de services d'Action Logement propose différentes solutions aux propriétaires privés, allant de la garantie des loyers à la gestion locative ou des aides à la rénovation énergétique (subventions et prêts à taux préférentiel). Le but : développer une offre de logements en location pour les salariés. Ce dispositif sera disponible dans le Grand Annecy à partir de l'automne 2019. Vous souhaitez proposer votre logement ?

Rendez-vous sur louerpourleemploi.actionlogement.fr



L'écoquartier Les Passerelles, à Cran-Gevrier (Annecy)



La résidence universitaire Simone Veil, au campus d'Annecy-le-Vieux, composée de 120 logements T1.

une mobilisation de tous les acteurs est indispensable : agglomération, communes, promoteurs privés, organismes HLM, etc.

ACCOMPAGNER LES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Certaines personnes ont besoin de logements spécifiques : personnes âgées, jeunes en insertion, étudiants, travailleurs modestes... Des dispositifs existent mais ils sont parfois mal connus ou complexes, voire en nombre insuffisant. Le Grand Anancy souhaite renforcer les partenariats avec les acteurs concernés, et simplifier les parcours résidentiels de ces publics. Par exemple :

- construire des logements pour les personnes âgées autonomes,
- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, grâce à des

actions de prévention et des aides financières pour aménager les logements (voir page 19),

- soutenir les projets de résidences sociales pour les plus démunis,
- mieux appréhender les besoins des jeunes (étudiants, jeunes travailleurs précaires, apprentis, saisonniers...), renforcer l'offre de logements étudiants et anticiper l'ouverture de nouvelles formations,
- faciliter le logement des salariés, condition essentielle au recrutement par les entreprises et au développement économique du territoire : en partenariat avec les entreprises et Action Logement, il s'agit d'accompagner les solutions innovantes comme le dispositif « louer pour l'emploi », le développement de logements temporaires meublés pour les salariés en mobilité, le nouveau « bail mobilité », etc. ▲

Ils l'ont dit...



« Moi, ce qui m'inquiète dans le Grand Anancy, ce sont les logements sociaux. C'est important parce qu'il y a des gens qui ont besoin de vivre. Et on ne touche pas tous quatre mille euros par mois. Comment on fait quand on est un petit salarié ? » **Angélique, aide-soignante, habitante de Sevrier**

« C'est compliqué d'étudier à Anancy, car la région est chère. Mon loyer représente la moitié de mon salaire... Or il faut attirer des jeunes : ils sont la génération de demain de vos entreprises. » **Mathilde, étudiante à l'IAE d'Anancy et chargée de mission chez PSB Industries**

« Nous avons 140 salariés en alternance chez Tefal, dont un tiers vient de Grenoble ou de Lyon tous les jours, faute de logements sur place... Il y a un vrai besoin de logements temporaires, et d'habitat social pour les salariés qui ont un faible salaire. » **Patrick Llobregat, PDG de Tefal**



LE BAIL MOBILITÉ, POUR LES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

Ce contrat de location de 10 mois maximum d'un logement meublé s'adresse à tout candidat en formation professionnelle, en études supérieures, en stage, volontaire dans le cadre d'un service civique, en mutation professionnelle ou en mission temporaire dans le cadre de son activité professionnelle. + d'infos auprès de l'Adil de Haute-Savoie, qui vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions liées au logement : www.adil74.org

Form'toit, un toit pendant la formation

La plateforme www.formtoit.org propose un accès direct à :

- Des solutions de logements adaptés à la formation et l'alternance.
- Des infos sur les aides au logement existantes.
- Un service d'accompagnement gratuit pour vous aider dans vos recherches.



Le logement social en chiffres

14 000 logements sociaux dans le Grand Anancy

+ de 6 demandes de logement social pour une attribution

58 % des ménages du Grand Anancy ont des ressources compatibles avec le logement social

RÉHABILITATION

Améliorer les logements

Adapter les logements existants permet de répondre aux défis de la transition énergétique et à l'évolution des modes de vie, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Un vaste chantier à mener ensemble !



La secrétaire d'État à la transition écologique, Emmanuelle Wargon, lors de sa visite en juin dernier d'un chantier dans le cadre du programme « J'éco rénove ma copro ».

Une étude conduite en 2018 sur le parc de logements privés anciens a permis d'identifier deux priorités fortes :

- la rénovation énergétique des logements, en réponse au changement climatique,
- le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, en réponse à la transition démographique.

Un enjeu dont se saisit l'Agglomération : à partir de l'automne 2019, des aides financières seront à disposition des ménages pour réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat. Un opérateur sera mandaté par le Grand Anancy pour les accompagner dans les démarches techniques de définition des travaux et administratives d'obtention des subventions. ▲

Le chiffre

30 000

appartements du parc privé construits avant 1975 (1^{res} réglementations thermiques)

Un nouvel

« Espace info énergie »

Vous envisagez des travaux de rénovation ?
Vous avez un projet de construction ?

Depuis le 1^{er} mai 2019, l'Espace info énergie de la Haute-Savoie vous apporte un conseil gratuit et indépendant pour améliorer le confort de votre logement, baisser votre facture énergétique, trouver des solutions d'isolation, de ventilation et de chauffage, vous informer sur les aides financières.

Contact : 04 58 57 01 70 – eie74@asder.asso.fr –
www.infoenergie-auvergnepes.fr

Des permanences ont lieu au siège du Grand Anancy et dans les relais territoriaux : retrouvez toutes les dates sur www.grandannecy.fr



« J'éco rénove mon logement » : cap sur la rénovation énergétique

Initié par la Ville d'Anancy de 2013 à 2018, ce programme a permis à près de 2 000 logements de bénéficier d'aides, principalement pour des travaux d'isolation. L'Agglomération va prochainement l'étendre à ses 34 communes et aux maisons individuelles. Il correspond à l'objectif n°10 du projet de territoire de rénover 1 100 logements par an pendant 5 ans.

Le nouveau programme sera opérationnel en fin d'année. Sans attendre, n'hésitez pas à prendre contact pour nous faire part de votre projet de rénovation (maison ou immeuble) au 04 50 63 48 74.

« Avec l'âge, j'aménage mon logement » : favoriser le maintien à domicile

La pénurie d'établissements médicalisés et le vieillissement de la population nécessitent d'anticiper l'avenir et prévenir la perte d'autonomie. Le Grand Anancy souhaite concentrer ses actions sur :

- la sensibilisation – en partenariat avec le CIAS, la Ville d'Anancy et le Département – pour inciter les personnes âgées à entreprendre des travaux d'adaptation,
- l'accompagnement des copropriétés, par des aides aux travaux de mise en accessibilité d'immeubles collectifs, complémentaires de celles de l'Agence nationale de l'habitat. ▲



PROJET DE TERRITOIRE

90 OBJECTIFS, ET MAINTENANT ?

Le 6 juin 2019, six mois après la soirée de restitution de la démarche « Imagine le Grand Anancy », plus de 500 personnes se sont réunies pour faire le point sur l'état d'avancement du projet de territoire et de ses 90 objectifs. Le but : passer des ambitions aux actions, et suivre cette mise en œuvre avec les habitants.



L'année dernière, vous avez été près de 3 000 à participer à la démarche « Imagine le Grand Anancy ». 9 rencontres-débats, des ateliers de propositions et de nombreuses contributions nous ont permis de construire ensemble une vision partagée de notre territoire et de son avenir : nous voulons, **à l'horizon 2050, un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe.**

Cette vision se décline en 9 ambitions et 90 objectifs, présentés lors de la soirée de restitution du 6 décembre 2018 à près de 1 000 habitants, partenaires, acteurs économiques et associatifs et élus municipaux. À cette occasion, le Président du Grand Anancy avait donné rendez-vous aux participants 6 mois plus tard, pour faire le point ensemble et continuer à nous mobiliser collectivement.

Passage à l'action

Une proposition à laquelle plus de 500 personnes ont répondu le 6 juin 2019, à Cap Périaz. Au programme de la soirée : films, débats et surtout point sur l'avancée des objectifs : quels sont ceux déjà engagés, ceux qui vont l'être, ceux qui doivent encore être précisés. Thème par thème, on est entré dans le vif du sujet et des actions, l'objectif étant désormais que cette concrétisation des ambitions se fasse avec tous les habitants. « *Nous avons pensé ensemble le projet de territoire, nous allons le réaliser ensemble* », a rappelé Thomas Meszaros, Vice-Président qui a piloté la démarche. Avant d'annoncer la création de "l'observatoire citoyen d'Imagine le Grand Anancy", qui sera chargé de suivre l'avancement des 90 objectifs du projet de territoire et de contribuer à plusieurs objectifs qui démarrent (lire page 21). ▲

le
chiffre



30 %

des objectifs du projet de territoire sont déjà engagés ou vont l'être en 2019.

Cela signifie qu'ils ont fait l'objet d'une décision officielle, concrétisée le plus souvent par une délibération votée en conseil communautaire. Par exemple : la mise en place expérimentale de navettes lacustres estivales et de bus des plages, la rénovation énergétique des logements, le nouveau réseau de bus de la Sibra, les locations longue durée de vélos électriques, le lancement d'une étude pré-opérationnelle sur le tramway, la création d'un pôle entrepreneurial et d'un centre de ressources pour l'écologie industrielle, la construction de 70 logements pour les salariés à revenus modestes, la création d'un observatoire citoyen, etc.

IMAGINE LE GRAND ANNECY

UN OBSERVATOIRE CITOYEN POUR CONTINUER À DIALOGUER

90 habitants tirés au sort vont suivre l'avancement du projet de territoire au sein de l'observatoire d'Imagine le Grand Annecy : désormais, les politiques publiques menées par les élus et services de l'Agglomération le seront aussi avec les habitants et toutes les énergies du territoire.

Une diversité de points de vue

Pour constituer l'observatoire, environ 300 personnes ayant participé à la démarche Imagine le Grand Annecy ont été tirées au sort et contactées par mail ou par téléphone. Parmi elles, 90 ont accepté de faire partie de l'observatoire, et ont été retenues en veillant à constituer une diversité de profils : des femmes et des hommes, des jeunes, des actifs, des retraités, des urbains, des ruraux, des chefs d'entreprise, des salariés, des ouvriers, différents métiers... Réunis pour la première fois le 3 juillet 2019, à l'École d'Art d'Annecy Alpes, ils se sont répartis en trois groupes selon les 3 axes du projet de territoire :

- Un territoire où chacun peut vivre en harmonie.
- Un territoire où chacun peut s'épanouir.
- Un territoire où chacun peut participer.

Pourquoi un tirage au sort ?

Cette méthode permet d'avoir un échantillon plus large et plus représentatif qu'un jury citoyen par exemple, et de

garantir un état d'esprit constructif, dans la volonté de faire ensemble : il ne s'agit pas de juger, de distribuer des bons ou mauvais points, mais bien de suivre, évaluer comment se passe la mise en œuvre des objectifs et de faire des propositions. Ce sera parfois compliqué, il y aura des choix à faire, des efforts de pédagogie et de transparence seront nécessaires de la part des élus et des services... mais c'est la condition pour continuer à dialoguer et trouver collectivement les solutions pour maintenir le cap fixé par le projet de territoire.

Rendez-vous le 19 décembre

Le 19 décembre 2019, l'observatoire d'Imagine le Grand Annecy présentera devant les élus du conseil communautaire son rapport sur l'avancée des 90 objectifs du projet de territoire. Un travail indispensable pour nourrir et ajuster les politiques publiques de l'Agglomération. Cette séance est publique, vous êtes tous invités à venir y assister ! ▲

TROUVER COLLECTIVEMENT

LES SOLUTIONS POUR MAINTENIR LE CAP FIXÉ PAR LE PROJET DE TERRITOIRE



En savoir +
Retrouvez les 90 objectifs du projet de territoire sur www.grandannecy.fr





ENQUÊTE

COMMENT RÉDUIRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



Près de 400 personnes ont répondu au questionnaire sur le changement climatique proposé dans le précédent magazine du Grand Anancy et en ligne. L'enquête montre que le sujet vous préoccupe et nécessite une meilleure information, mais aussi que vous souhaitez un passage à l'action de tous les acteurs, notamment sur les questions de ressource en eau, biodiversité et consommation locale.

Le questionnaire vous a parfois paru « ardu », voire technique... Peu étonnant, puisque la plupart des questions portaient volontairement sur le thème de l'« adaptation au changement climatique », une notion encore mal connue mais pourtant essentielle. En effet, avec des vagues de chaleur, des canicules et des sécheresses plus fréquentes, et une baisse de l'enneigement, les impacts du changement climatique sont de plus en plus visibles. Ils affectent nos espaces et nos ressources naturelles, nos activités socio-économiques, mais aussi notre mode de vie et notre santé. Ainsi, **il est temps d'anticiper pour être prêt et s'adapter, afin de rester un territoire attractif où il fait bon vivre.** C'est tout l'enjeu de l'adaptation, qui sera un axe fort du Plan Climat du Grand Anancy, en complément des actions visant à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif de l'enquête

L'idée était de connaître la perception et le niveau d'information des habitants, ainsi que vos attentes, afin de mieux cibler les informations à vous transmettre et les thématiques prioritaires.

Les principaux enseignements



395 personnes ont répondu à l'enquête, dont **76 % ont entre 26 et 59 ans.**

76 % des répondants se sentent peu ou très mal informés sur l'adaptation au changement climatique, alors que ce pourcentage est de 50 % sur la transition énergétique.



« Destination Énergie Positive »



C'est le nom donné au lancement officiel de l'acte II du Territoire à énergie positive (TEPOS), qui regroupe les Agglomérations du Grand Anancy, de Grand Chambéry, de Grand Lac, et animé par le Parc naturel régional du massif des Bauges. Il avait lieu le 27 juin 2019 à Aix-les-Bains, avec au programme une série d'échanges d'expériences et de tables rondes autour des questions de réduction d'énergie et d'énergies renouvelables. Rappelons que l'objectif de Tepos II est de doubler notre production d'énergie renouvelable et de réduire notre consommation d'énergie de 24 % d'ici 2030. Ce projet est soutenu par l'Ademe et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. ▲

94 % des répondants se sentent inquiets ou très inquiets des conséquences du changement climatique sur leur territoire.

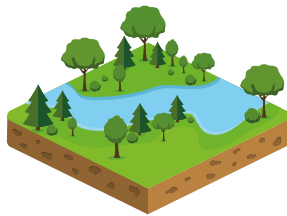


Les conséquences du changement climatique les plus importantes sur le territoire, sont, selon les répondants :



- Des pressions supplémentaires sur la ressource en eau.
- La perte de biodiversité.
- Plus de canicules et de vagues de chaleur.

Le Grand Anancy devrait, selon les répondants, se fixer comme priorités pour répondre à ces enjeux :



- La préservation de la biodiversité.
- La préservation de la ressource en eau.
- La préservation des espaces naturels et agricoles.

Les efforts du Grand Anancy pour l'adaptation au changement climatique devraient se focaliser sur :

- L'accompagnement vers de nouvelles pratiques.
- La sensibilisation de tous les acteurs.

32 % des répondants se disent prêts à consommer plus local et 25 % à changer de moyen de transport. ▲

Témoignage

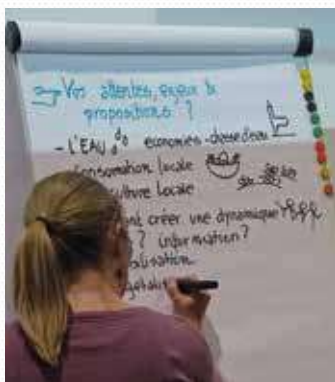


LA PRIORITÉ DONNÉE À LA BIODIVERSITÉ POUR LES HABITANTS EST UNE SURPRISE et une bonne nouvelle, car c'est rarement le cas. L'intérêt porté à la préservation de la ressource en l'eau est facile à expliquer puisqu'elle est à la croisée de plusieurs enjeux : l'enneigement, les pratiques agricoles, le lac d'Anancy...

Stéphane Labranche, sociologue du climat qui a travaillé sur cette enquête.

Ateliers climat

UNE GRANDE RESTITUTION LE 24 OCTOBRE



Vous êtes nombreux à vous être mobilisés pour les Ateliers climat du Grand Anancy au printemps dernier, entreprises, élus, associations et habitants de tous âges : merci à tous ! Ensemble, vous avez débattu et rédigé des fiches actions sur de nombreuses thématiques : gestion des ressources (eau, air, énergie), alimentation et agriculture, mobilisation de tous les acteurs, végétalisation, logement, tourisme, organisation des entreprises, santé, résilience, stockage du carbone, déchets, etc. Une matière riche qui alimentera le programme d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

du Grand Anancy. Une soirée de restitution ouverte à tous aura lieu le 24 octobre prochain, à 18h30, à la salle des Eaux & Forêt (Anancy).

+ d'infos sur www.grandannecy.fr



En route pour devenir capitale verte

C'est l'objectif n°30 du projet de territoire du Grand Anancy : candidater pour être capitale verte européenne. Un prix décerné chaque année depuis 2010 par la Commission européenne, pour encourager les villes à prendre en compte l'environnement dans leurs aménagements urbains, et à servir de modèle pour en inspirer d'autres. Les critères de sélection vont des transports aux espaces verts, de la gestion des déchets ou du bruit à la gestion de l'eau, en passant par la biodiversité, l'air, l'éco-innovation, la gouvernance du projet ou la performance énergétique, etc. Hautement sélectif, ce concours, déjà remporté par des villes comme Stockholm, Hambourg, Copenhague ou Nantes, récompense le processus dynamique de changement et la capacité des villes à mobiliser largement les citoyens autour de l'objectif d'une ville plus verte et durable. Cet aspect fédérateur autour d'un projet très concret doit être au cœur de la candidature du Grand Anancy. « C'est un projet citoyen qui va changer la ville et la façon dont nous vivons la ville : plus apaisée, plus agréable », explique Alain Valluy, représentant de l'Espace citoyen qui a été associé en amont de la démarche, afin d'être un point d'appui pour mobiliser ensuite plus largement tous les habitants, ainsi que le monde économique, associatif et institutionnel. ▲

+ d'info : ec.europa.eu

QUALITÉ DE L'AIR

VERS UN AIR PLUS PUR

Contrairement aux idées reçues, la pollution de l'air ne cesse de diminuer dans l'agglomération depuis 10 ans. Un point noir persiste : le niveau d'ozone qui augmente, favorisé par les vagues de chaleur.



Marqué par la géographie, notre territoire reste sensible à la pollution atmosphérique : le relief et les conditions météorologiques souvent stables favorisent l'accumulation des polluants.

Pourtant, depuis une dizaine d'années, les concentrations des principaux polluants, oxydes d'azote (NOx) et particules fines (PM10 et PM2,5) ne cessent de diminuer, comme l'attestent les mesures réalisées par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air. Une bonne nouvelle pour l'air que nous respirons, qui doit nous encourager à poursuivre collectivement nos efforts.

Vizionn'Air

UN PROJET EXPÉRIMENTAL

Dans le cadre du Plan Local de la Qualité de l'Air (PLQA), le Grand Anancy souhaite déployer un réseau de capteurs de mesure de la qualité de l'air (50 à terme dont 10 installés en 2019). CnotreAir, entreprise innovante située au Bourget-du-Lac, est chargée de les installer et de fournir des résultats certifiés. Ils permettront d'évaluer les impacts des actions du PLQA mises en œuvre et de connaître plus finement l'état de la qualité de l'air sur notre territoire.

Changement climatique et pics d'ozone

Une ombre au tableau demeure : la concentration d'ozone, qui a augmenté de 27 % depuis 2007 en Auvergne-Rhône-Alpes, et n'épargne pas notre territoire. Ce polluant se forme par réactions chimiques entre des gaz d'origines automobiles, domestiques et industrielles, sous l'effet du rayonnement solaire. Ainsi, les actions en direction des différentes sources de pollution (trafic routier, chauffage au bois...) se heurtent à une réalité désormais bien palpable : le changement climatique, qui induit des vagues de chaleur beaucoup plus fréquentes, favorisant la formation d'ozone.

AGIR SUR TOUTES LES SOURCES DE POLLUTION

Pour améliorer la qualité de l'air, le Grand Anancy a adopté son Plan Local de la Qualité de l'Air en février 2018, avec 4 axes prioritaires : réduire la pollution induite par le trafic routier, par nos installations de chauffage, par l'activité industrielle et les travaux publics et sensibiliser le grand public. Les actions menées ciblent aussi bien la pollution de fond (réseau de transports en commun, mobilités douces, zone 30, isolation des logements, fonds air bois...) que les pics de pollution (pass air pur dans les bus, zone de circulation différenciée...).

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN VILLE

Le Grand Anancy fait partie des 19 lauréats de l'appel à projets « Zones à Faibles Émissions (ZFE) » du ministère de la Transition écologique et solidaire. Une ZFE repose sur une interdiction permanente d'accès à un périmètre urbain (à définir) pour des véhicules ne respectant pas certaines normes d'émissions (Vignettes Crit'Air). En partenariat avec la Ville d'Anancy, les services de l'État, Atmo Auvergne Rhône-Alpes et l'Ademe, le Grand Anancy a engagé l'étude de faisabilité de ce dispositif.

CHAUFFAGE AU BOIS

LE FONDS AIR BOIS, 1 000 € POUR REMPLACER VOTRE VIEILLE CHEMINÉE

Dans notre région, le chauffage individuel au bois est responsable de 49 % des émissions de particules fines (les PM10 et PM2,5), et jusqu'à 80 % en hiver. En cause : des appareils vétustes et polluants ou mal utilisés. L'objectif du Fonds Air Bois est d'en remplacer 3 000 en 5 ans.

Vous souhaitez remplacer votre vieil appareil de chauffage au bois ? Gagner en confort, faire des économies de chauffage et agir pour une meilleure qualité de l'air ? Le Fonds Air Bois peut vous décider à franchir le pas, en vous accordant une aide de 1 000 €. 260 personnes ont déjà bénéficié de ce dispositif mis en place par le Grand Anancy dans le cadre de son Plan local pour la Qualité de l'air (PLQA), avec le soutien financier de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et du Département. ▲

Pour bénéficier de cette aide, il faut habiter dans le Grand Anancy et faire remplacer son appareil de chauffage datant d'avant 2002 par du matériel neuf certifié « flamme verte 7 étoiles » ou équivalent. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Qualibat ou Qualibois. **La commande et la réalisation des travaux doivent être faites après la validation du dossier de demande d'aide.**

Pour tout renseignement :
ASDER - Tél. 04 79 85 88 50 -
fonds-air-bois@asder.asso.fr

Trois questions à...

David, d'Héry-sur-Alby, bénéficiaire du Fonds Air Bois



Qu'est-ce qui vous a incité à remplacer votre cheminée ?

J'avais des infiltrations d'eau sur le chapeau de la cheminée qui risquaient à terme de poser des problèmes de sécurité. Par ailleurs, notre cheminée était un insert bois de 1995 qui parvenait difficilement à chauffer l'espace ouvert, salon, salle à manger et cuisine. Le professionnel qui nous a conseillés pour notre nouveau poêle m'a parlé du Fonds Air Bois. J'ai trouvé le contact de l'Asder dans une publication que j'avais à la maison et j'ai rempli le dossier. Ils ont été très efficaces : mon dossier a été validé dans les 48 heures, ce qui m'a permis d'engager les travaux rapidement. J'ai touché les 1 000 € environ 2 mois et demi après la fin des travaux.

Quel a été le coût des travaux ?

J'en ai eu pour 3 700 € TTC, fourniture et pose incluses, avec le changement du conduit de cheminée. À cela, il faut déduire les 1 000 € de prime et le crédit d'impôt que je devrais toucher. Au final, je pense en avoir pour 2 200 à 2 400 € TTC.

Êtes-vous satisfait de votre nouvelle installation ?

Oui vraiment. Avec ce nouveau poêle à bûches, j'ai divisé par 2 voire par 3 ma consommation de bois. La chaleur du poêle est plus agréable et se diffuse bien jusque dans la cuisine. C'est devenu un véritable chauffage d'appoint pour l'intersaison. Notre voisin d'en bas a été convaincu par ce nouveau mode de chauffage. Il a d'ailleurs fait installer le même poêle à bois chez lui !



IMAGINE LE GRAND ANNECY

L'AVENIR DES JEUNES, PARLONS-EN !

La réussite des jeunes sur notre territoire nous concerne tous ! Elle est le reflet du modèle économique et social que nous souhaitons : le 2 juillet dernier, près de 500 jeunes et moins jeunes ont débattu de ces enjeux et esquissé des solutions à mettre en œuvre collectivement.

Quelle place pour les jeunes ? La question s'est imposée comme essentielle au cours des réunions Imagine le Grand Anancy en 2018. Les accompagner dans la réalisation de leurs projets sur le territoire est une question de société qui nous concerne tous : les jeunes (collégiens, lycéens, salariés, alternants, demandeurs d'emploi...), mais aussi les chefs d'entreprise, les salariés, les parents, les élus, les acteurs du sport, de la culture, les acteurs socio-éducatifs, de l'insertion, de la formation, de l'enseignement...

Tous étaient conviés le 2 juillet dernier à l'Impérial, à Anancy, pour initier une grande réflexion sur la jeunesse. Après la projection d'une enquête filmée auprès de 40 jeunes, le débat s'est engagé, riche et rythmé : vie nocturne, parcours de formation notamment dans l'enseignement supérieur, recrutement, lien avec les entreprises afin de faciliter l'accueil (stage, apprentissage, premier emploi), logement, transports, accès à la culture, change-

ment climatique... ont été au cœur de débats animés. « *Il va falloir laisser la parole aux jeunes, on est des changeurs de monde...* » a résumé une collégienne.

Et ensuite ?

Un groupe de travail constitué de volontaires va se réunir dès septembre afin d'identifier des pistes d'actions concrètes. Ils travailleront en lien étroit avec l'Observatoire citoyen d'Imagine le Grand Anancy (lire page 21) et présenteront le résultat de leur travail au cours du Conseil d'Agglomération du 19 décembre.

**LES JEUNES DE 16 À 30 ANS
REPRÉSENTENT 18 %
DE LA POPULATION
DES 34 COMMUNES
DU GRAND ANNECY**



Une enquête auprès des jeunes, par des jeunes

L'Espace citoyen, instance de concertation du Grand Anancy, s'est associé avec 6 étudiants de l'IUT d'Anancy en Gestion des entreprises et des administrations (GEA) pour réaliser une enquête sur « les pratiques et les attentes des jeunes de 16 à 30 ans sur tout le territoire, en matière d'accès aux services utiles à leur vie quotidienne ».

De février à avril 2019, les étudiants sont partis à la rencontre de 426 jeunes, réalisant près de 340 entretiens en face à face, et 86 échanges par mail.

Les résultats de l'enquête, en cours d'analyse, donneront lieu à l'automne à des préconisations formulées.

En savoir + :
espacecitoyen@grandanancy.fr
www.grandanancy.fr /
rubrique Espace citoyen



MOBILITÉ

LE LÉMAN EXPRESS ARRIVE BIENTÔT

Le plus grand réseau ferroviaire régional transfrontalier d'Europe va s'étendre jusqu'à Annecy en desservant trois gares du territoire : Annecy, Groisy et Pringy.

Le 15 décembre 2019, le Léman Express entrera en piste : ce réseau ferroviaire transfrontalier de 230 kilomètres desservira 45 gares entre la France et la Suisse et devrait transporter chaque jour 50 000 personnes. Pour le Grand Annecy, cela représente un double atout :

- Une liaison ferroviaire directe entre Annecy et Genève, en 1h15.
- Plus de trains entre Annecy, Pringy et Groisy, puisque le Léman Express viendra compléter l'offre TER actuelle : on pourra alors compter jusqu'à 2 trains par heure aux heures de pointe.

Depuis la mi-juin, les tarifs du Léman Express sont connus. Ils montrent qu'ils peuvent être compétitifs par rapport à l'usage de la voiture, surtout avec les formules d'abonnement. Par exemple, un abonnement mensuel adulte Annecy-Genève Eaux Vives, comprenant aussi l'accès aux transports en commun dans tout le canton de Genève coûtera 220,40 €.

1 billet unique pour un trajet mixant plusieurs modes de transport

Plus besoin de multiplier les abonnements ou les billets sur des supports différents. Si vous souhaitez vous rendre d'Annecy à Genève en utilisant le bus du réseau Sibra de votre domicile annécien jusqu'à la gare, puis en train pour rejoindre votre lieu de travail à Genève, puis éventuellement bénéficier des transports publics genevois, les billets pour vos trajets bus et train ne feront qu'un : le Léman Pass, auquel pas moins de 10 opérateurs suisses et français ont adhéré.

Le Léman Express va compléter l'offre TER : on comptera jusqu'à 2 trains par heure aux heures de pointe entre Annecy, Pringy et Groisy.

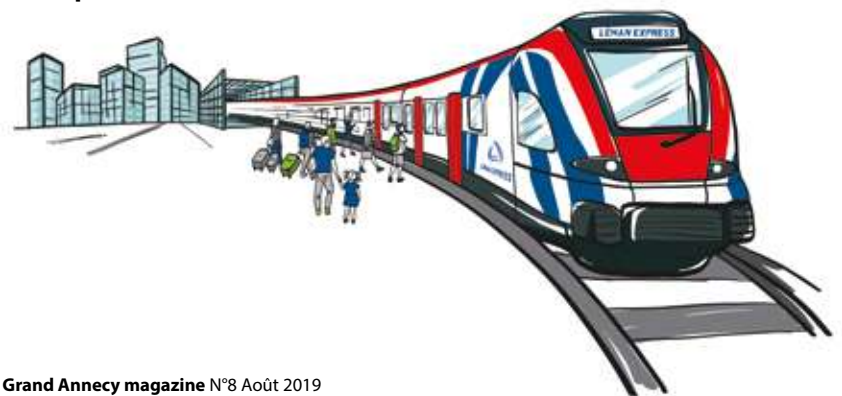


Les trains du Léman Express seront accessibles gratuitement aux moins de 6 ans. Des tarifs spéciaux seront appliqués pour les 6-25 ans. Quant aux trajets réalisés en Léman Express entre deux gares françaises, les tarifs TER continueront à s'appliquer.

Les horaires définitifs du Léman Express seront connus courant septembre.

+ d'infos sur
www.lemanexpress.com

POUR ACCUEILLIR LES RAMES DU LÉMAN EXPRESS, LA GARE DE GROISY A FAIT L'OBJET D'IMPORTANTES TRAVAUX AFIN DE RALLONGER ET REHAUSSER LES QUAIS.





MOBILITÉ DOUCE

VÉLO ÉLECTRIQUE : VOUS AUSSI, TESTEZ LA LOCATION LONGUE DURÉE !

Au printemps dernier, le Grand Ancey lançait la location de 300 vélos à assistance électrique (VAE) Vélonocy, cofinancés par la Région Auvergne Rhône-Alpes. À moins d'un euro par jour pour une location à l'année, ils ont rapidement trouvé preneur. D'où une nouvelle commande de vélos cet été, et d'autres prévues cet automne : c'est le moment d'essayer !

En quelques semaines, les 300 vélos électriques ont rapidement été loués, au mois ou à l'année. Face à cet engouement, 50 nouveaux VAE ont été livrés cet été : des 28 pouces, tous équipés de freins à disques, plus adaptés que les freins à patins mécaniques.

De nouvelles livraisons

Pour continuer à répondre à la demande, et continuer d'inciter les habitants à faire le choix du vélo électrique, moyennant une location à bas coût, le Grand Ancey poursuit l'opération : deux autres commandes sont en cours, avec des livraisons programmées en septembre (100 VAE) et en octobre (150 VAE). L'objectif : encourager l'usage du vélo dans les trajets du quotidien (domicile-travail, courses, loisirs...). ▲

+ d'infos sur www.velonocy.com



Des stationnements sécurisés pour les vélos

Pour faciliter la vie des cyclistes dans l'hypercentre d'Ancey, le Grand Ancey et la Ville expérimentent l'implantation de casiers collectifs sécurisés pour les vélos, dans deux parkings du centre-ville :

- le parking Carnot avec 22 places vélos,
- le parking Sainte-Claire avec 26 places.

Comme pour la consigne sécurisée située sous la gare, la gestion de ces emplacements, disponibles en septembre, sera confiée à Vélonocy. La réservation se fera auprès de la vélostation sous forme d'abonnement. ▲

Tarifs et renseignements sur www.velonocy.fr

Votre itinéraire vélo sur l'appli mobilité

L'application mobilité du Grand Ancey va expérimenter à partir de cet automne une nouvelle fonctionnalité : un calculateur d'itinéraires à vélo. D'un point A à un point B, il vous proposera un parcours cyclable optimisé. Le parcours et le dénivelé seront visualisables sur votre smartphone. Les temps de trajets pourront être personnalisés en fonction de la vitesse. Ce calculateur fonctionne en « openstreetmap », autrement dit, c'est la communauté des utilisateurs qui fait remonter les informations terrains (congestion du trafic, travaux, etc) et qui permet la mise à jour des données.

Pour tester cette nouvelle fonctionnalité, téléchargez l'appli Sibra sur Google Play ou sur l'App Store.

POLITIQUE CYCLABLE

LE GRAND ANNECY LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS « VÉLO ET TERRITOIRES »

Le Grand Anancy figure parmi les 10 territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sélectionnés par le ministère de la Transition écologique et l'Ademe pour développer les mobilités actives au quotidien. À ce titre, il va bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour favoriser l'usage du vélo.

D'ici 2024, la part des déplacements quotidiens à vélo devrait tripler. Portée par le Gouvernement, cette ambition se traduit par de nombreuses dispositions dont fait partie l'appel à projets « Vélo et Territoires » qui vise à aider les territoires à développer leurs politiques cyclables.

Dans ce cadre, l'État et l'Ademe apportent un soutien technique et financier aux projets concernant principalement les études d'aménagements cyclables (itinéraires, stationnements), les mises en place de services vélo (locations, entretiens) ou le déploiement d'animations territoriales (recrutement de chargés de mission, actions de communication, etc).

Un coup d'accélérateur pour le vélo

Au même titre que 9 autres territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agglomération a été retenue pour son projet « Grand Anancy à Bicyclette ». Elle y affiche son ambition de faire évoluer rapidement la part modale du vélo qui n'est que de 2 % actuellement, et préconise, pour y parvenir, la mise en place de 9 actions en particulier :

- Une **mise à jour du schéma cyclable datant de 2014**, en travaillant sur son extension à l'ensemble du périmètre du Grand Anancy.
- Une **étude de faisabilité de voies cyclables** sur des axes structurants.
- Une **étude de faisabilité de voies cyclables desservant les collèges et les lycées** situés hors du centre-ville.
- Une **étude de stationnement pour les vélos** hors de l'hyper centre.
- Une **amélioration du stationnement vélo** à l'échelle du territoire.

- Une **acquisition de 3 vélos cargos** facilitant le transport d'enfants, pour tester leur mise en location.
- Le renforcement des moyens pour animer cette politique cyclable.
- Des **animations** dans les 16 collèges du territoire sur les **bonnes pratiques** du vélo.

- Une **mise à jour du plan général** des pistes cyclables.

En déployant ce panel d'actions, le Grand Anancy souhaite adapter sa politique cyclable à l'échelle des 539 km² de son territoire, en tenant compte des particularités et des contraintes très diverses suivant les secteurs géographiques qui le composent. ▲

L'AGGLOMÉRATION A ÉTÉ RETENUE POUR SON PROJET « GRAND ANNECY À BICYCLETTE »



VALORISATION DES DÉCHETS

MOINS JETER, MIEUX TRIER !

Merci aux 837 habitants qui ont participé à l'enquête sur la réduction des déchets, proposée dans le magazine de novembre 2018. Le but était de mieux cerner vos attentes et votre implication en matière de gestion des déchets. Globalement vous êtes engagés dans la réduction et le tri, mais souhaitez plus d'informations et de bacs et composteurs pour vous faciliter la tâche.

en
chiffres



38 % des répondants ont entendu parler des actions menées par l'Agglomération pour les aider à réduire leurs déchets

90 % pensent changer d'habitudes en 2019

88 % pensent que trier ses déchets est un geste facile



Les résultats de cette enquête, proposée sous forme de questionnaire papier et en ligne, vont aider à orienter l'Agglomération dans l'élaboration de son nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), d'ici fin 2019. 5 thèmes étaient abordés à travers 20 questions : votre perception de la gestion des déchets, vos habitudes d'achat et de consommation, la réduction de votre production de déchets, la gestion de vos déchets fermentescibles et ce dont vous ne vous servez plus.

Les enseignements de l'enquête

La majorité des répondants tendent à réduire leurs déchets et n'aiment pas jeter, même si trier et réduire ses déchets sont des gestes du quotidien qui demandent des efforts. Néanmoins ils at-



« TRIER C'EST DONNER »

C'est le nom du mouvement national lancé par l'éco-organisme Citéo au printemps dernier, pour redynamiser le tri des déchets. Il propose aux citoyens de « s'engager pour le tri », en s'inscrivant sur Internet et en rejoignant une communauté d'autres citoyens mobilisés. Ce mouvement rappelle qu'à l'heure de l'épuisement des ressources naturelles, trier, c'est donner une nouvelle vie aux emballages et aux papiers : une manière concrète de répondre aux défis de la pollution et préservation des ressources naturelles. En 2017, 1,6 million de tonnes de CO₂ ont été évitées grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers en France.

Rejoignez le mouvement sur le site triercestdonner.fr !

tendent plus d'informations sur le tri le recyclage, efforts que le Grand Anancy doit poursuivre avec pédagogie et une communication adaptée pour toucher toutes les tranches d'âges et catégories socio-professionnelles. Les habitants

souhaiteraient aussi davantage de bacs de tri et de composteurs à proximité de chez eux, et réclament plus de transparence sur les coûts de la collecte et de la valorisation des déchets pour la collectivité. ▲

CIAS

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR LES PERSONNES ÂGÉES !



LES FOYERS SOLEIL : DES LOGEMENTS MAL CONNUS

Logements à loyer modéré, les Foyers Soleil sont un ensemble d'appartements (51) loués par le CIAS à des bailleurs sociaux, et réservés aux personnes âgées aux revenus modestes. Intégrés dans un habitat classique (rue Louis Armand et avenue des Romains à Anney), ces logements indépendants permettent d'accéder à des services collectifs (restauration, animations de la résidence autonomie La Villa Romaine). Les conditions pour pouvoir en bénéficier : résider sur le territoire du Grand Anney, être autonome et avoir des droits ouverts à la retraite.

+ d'infos au 04 50 63 48 32

Depuis le 1^{er} juin 2019, le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) a repris en gestion les 4 Ehpad de l'EPIZA (Établissement public intercommunal de l'Agglomération d'Anney) pour mener une politique gérontologique cohérente et simplifier les démarches des familles. L'occasion de rappeler que le CIAS vise à répondre aux besoins et aux attentes des 60 ans et plus résidant sur le territoire du Grand Anney. Sa particularité ? Il met en place des parcours individualisés et adaptés à chacun, allant du maintien à domicile jusqu'aux Ehpad.

Des démarches administratives simplifiées

Les inscriptions pour l'ensemble des établissements d'hébergement (Ehpad, résidences autonomie, Foyers Soleil) se font sur www.viatrajectoire.fr. Le CIAS va encore aller plus loin d'ici la fin de l'année, avec la mise en place d'un guichet unique : toutes les demandes pour les admissions en établissement seront centralisées vers un numéro unique. ▲

EN CHIFFRES

Les **SENTIERS** de randonnée

Le saviez-vous ? 573 kilomètres de sentiers de randonnée parcourent le territoire du Grand Anney, qui en gère plus de la moitié. Parmi les missions de l'Agglomération : l'entretien, le balisage et la mise en conformité des éléments de sécurité, mais aussi la création de nouveaux sentiers.

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

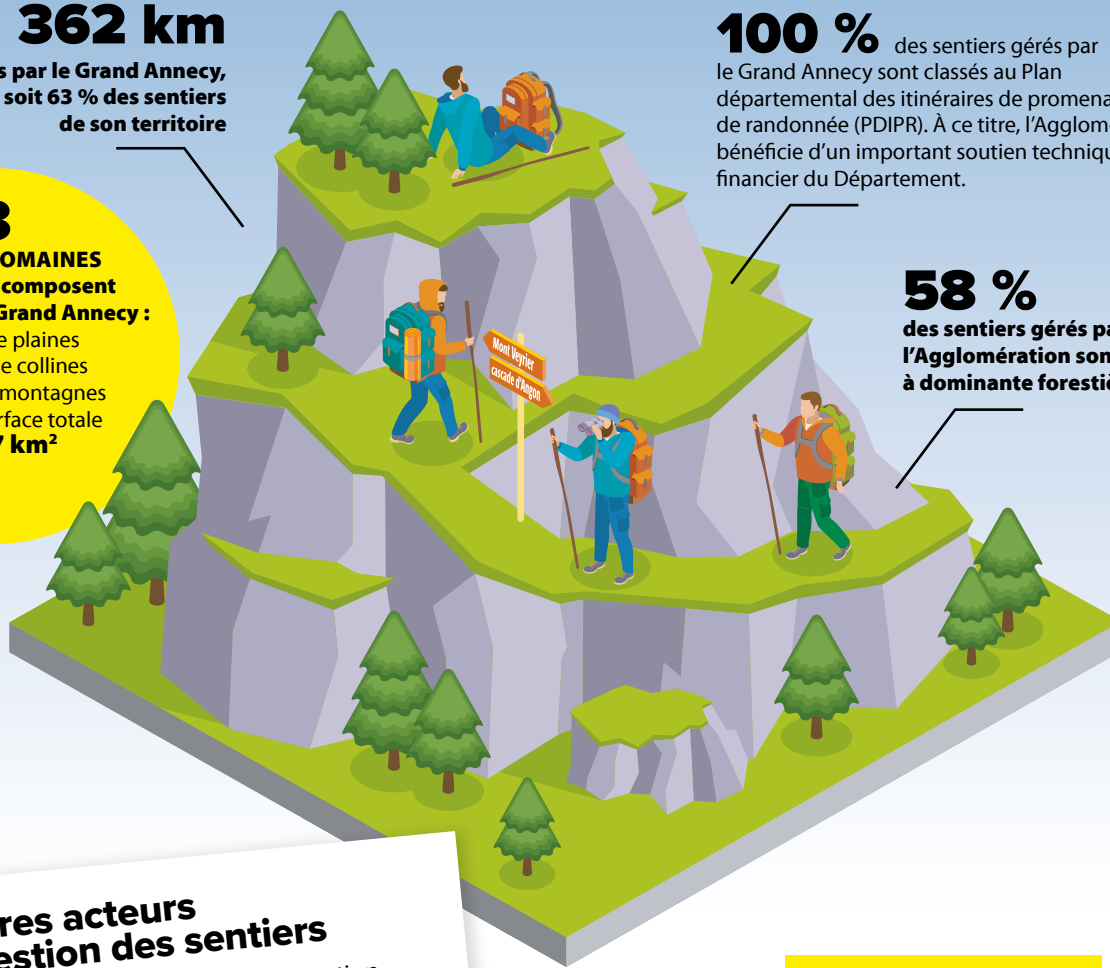
Et respectons les tracés ! La Nature est fragile. Les « sorties de sentier » génèrent une érosion importante et altèrent la sécurité. Alors randonneurs, trailers et autres usagers des espaces naturels, restez dans le droit chemin !

362 km
de sentiers gérés par le Grand Anney,
soit 63 % des sentiers
de son territoire

100 % des sentiers gérés par le Grand Anney sont classés au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). À ce titre, l'Agglomération bénéficie d'un important soutien technique et financier du Département.

3
GRANDS DOMAINES PAYSAGERS composent le territoire du Grand Anney :
96 km² de plaines
235 km² de collines
206 km² de montagnes
Pour une surface totale de 537 km²

58 %
des sentiers gérés par l'Agglomération sont à dominante forestière



Les autres acteurs de la gestion des sentiers

Aux côtés du Grand Anney (avec le soutien du Département de la Haute-Savoie), plusieurs structures interviennent également dans la gestion des sentiers de notre territoire : de nombreuses communes, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, le Syndicat mixte du lac d'Anney (Sila) et les intercommunalités voisines lorsqu'un sentier se trouve à la fois dans le Grand Anney et sur leur territoire.

529 000 €

prévus pour la remise à niveau des sentiers existants dans les 5 prochaines années, dont 194 000 € à la charge du Grand Anney. Par exemple : rebalisateur des boucles des Tours Saint-Jacques, du Chaos du Chéran, du Parmelan, du secteur Sous-Dine, travaux de sécurisation au Mont Veyrier, etc.

« ENTREPRENEUR, une idée née au *lycée* »

À 35 ans, Davy Pillet affiche un grand sourire et une grande envie. À la tête de la start up Ellistat, ce père de trois enfants est heureux de pouvoir développer son activité à Annecy, la ville où il a grandi. Son ambition : créer encore plus d'emplois grâce à la recherche, et « avancer, toujours avancer, même si parfois on connaît l'échec. »

Diplôme d'ingénieur en main à sa sortie de Polytechnique, Davy Pillet débute sa carrière dans des grands groupes. À Ugine d'abord, chez Areva en recherche et mécanique des fluides, puis chez Tefal à Rumilly en amélioration continue. Celui qui rêve d'être entrepreneur depuis le lycée fonde en 2014 la société Lepsi, à Genève, dans le domaine de l'horlogerie.

Le modèle paternel

En parallèle, il travaille en conseil qualité aux côtés de son père, Maurice Pillet, une référence dans le domaine de la statistique pour l'industrie. Au cours de ces années, il s'intéresse à son savoir et profite de son expérience : de quoi se forger de solides bases pour lancer ses propres projets. Une influence qui a poussé Davy Pillet à créer en juillet 2017 la société Ellistat, basée au sein de la pépinière

d'entreprises Galiléo, au cœur du Parc Altaïs*. Son objectif : démocratiser l'analyse statistique grâce à une mise en application des recherches issues du laboratoire Symme (Système et matériaux pour la mécatronique) de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB). « *Le lien avec l'USMB, c'est notre ADN. Nous avons aussi, parmi notre personnel, un thésard de l'USMB.* »

Une référence sur le marché

Deux ans après sa création, Ellistat emploie 12 personnes et compte déjà quelques récompenses, notamment pour son produit phare, Ellissetting, qui permet d'optimiser le réglage des procédés industriels à partir d'algorithmes.

Au salon Global Industrie de Lyon en mars 2019, Ellistat a reçu le prix de l'innovation. Pour Davy Pillet, ces récompenses ont du sens. Elles apportent de la crédibilité aux jeunes start-up et leur ouvrent des portes. Pour continuer de grandir, augmenter le chiffre d'affaires et créer de l'emploi, mais aussi faire connaître Ellistat au-delà de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Suisse romande qui représentent actuellement 80 % de la clientèle. Car, aventurier dans l'âme, Davy Pillet voit toujours plus loin : « *créer une entreprise, c'est toujours prendre des risques.* » ▲

En savoir + :

<https://ellistat.com/>
www.entreprendre.grandannecy.fr

*L'entrepreneur a bénéficié dans son parcours de l'accompagnement du Grand Annecy, de Thesame et du Pôle Mont-Blanc Industries.



LES **RÉCOMPENSES** ONT DU SENS.
ELLES APPORTENT DE LA CRÉDIBILITÉ AUX JEUNES START-UP
ET LEUR OUVRENT DES PORTES.

DÉCOUVERTE

LES TRÉSORS CACHÉS D'ALBY-SUR-CHÉRAN

Qu'on soit sur la route départementale ou sur l'autoroute, on ne pense pas forcément à faire une pause « en bas ». Erreur ! Alby-sur-Chéran mérite vraiment le détour. Niché au pied du Semnoz, aux portes du Parc naturel régional du Massif des Bauges, ce bourg médiéval dévoile de nombreuses richesses historiques, patrimoniales et naturelles.



infos pratiques

- **Circuit pédestre « Suivez la mouche »** (1h-2 km) : Balade ludique et familiale accessible toute l'année. Dépliant et audioguide (en français et en anglais) à télécharger sur www.mairie-alby-sur-cheran.fr
- **Visite guidée du vieux bourg** (1h30) : Groupes à partir de 10 personnes.
- **Musée de la cordonnerie** : Ouvert de juin à septembre. Entrée libre et gratuite pendant la saison estivale.
- **La ciergerie Blanchet** : ouverte de juin à septembre (sur réservation pour des groupes de 5 à 15 personnes).

Pour tout renseignement :
service culturel au 04 50 68 39 44 /
animation@mairie-alby-sur-cheran.fr

C'est au gré des arcades et des méandres du Chéran que la ville nous livre son histoire. La place du Trophée, en forme de triangle isocèle qui, aux temps des Romains, permettait aux habitations d'être aussi des murailles de défense. Le passage à gué sur le Chéran au Moyen Âge, était une voie de communication obligée entre les villes d'Annecy et de Chambéry. Pas moins de 7 châteaux assuraient le contrôle de ses accès (seul celui de Montpon, demeure privée, subsiste aujourd'hui). Le fort afflux de voyageurs a permis à l'artisanat de se développer, en particulier la cordonnerie, activité principale d'Alby jusqu'au début du XX^e siècle, comme en témoigne le musée qui lui est consacré. Alby-sur-Chéran c'est aussi la Chapelle Saint-Maurice, dont le parvis a été restauré en 2006 par un chantier international de jeunes bénévoles, le tombeau des Comtes de Thiollaz, la ciergerie, insolite atelier laissé en l'état depuis sa fermeture, etc. Sans oublier son église contempo-

raïne, Notre-Dame de Plaimpalais, dont les plans sont l'œuvre du célèbre architecte Maurice Novarina et dont les vitraux ont été réalisés par l'artiste renommé Alfred Manessier.

Un patrimoine riche magnifié par le Chéran, l'une des dernières rivières sauvages de France dont aucun barrage hydroélectrique, aucune canalisation, aucune pollution de grosses usines ne vient troubler l'équilibre. ▲

Le saviez-vous ?

- En 1880, le bourg comptait 300 cordonniers sur une population de 1 200 habitants.
- En 1888, Alby devient l'une des premières communes de France à bénéficier de l'électricité.
- Chaque année, en mai, la commune replonge le temps d'un week-end dans le XIII^e siècle avec sa Fête médiévale : campements, troupes, joutes, combats, etc.

MENSUALISER VOS FACTURES D'EAU, C'EST POSSIBLE !

Ce nouveau moyen simple et pratique de régler vos factures d'eau potable est mis en place à partir de septembre 2019.

TOUT SAVOIR SUR LA MENSUALISATION



→ Si le solde facturé est positif, le montant restant dû est directement prélevé sur votre compte bancaire à la date indiquée sur votre facture.

ATTENTION Si votre compteur n'est pas accessible, vous devez nous communiquer votre index dans les quinze jours suivant le dépôt de l'avis de passage du Service de l'eau.

ATTENTION Deux rejets de prélèvements sur l'échéancier en cours entraînent l'exclusion automatique du système de paiement par prélèvement mensuel, pendant une durée de deux ans minimum.

+ d'infos sur www.grandannecy.fr

• Avec la mensualisation, le paiement de votre consommation annuelle d'eau est réparti sur **9 prélèvements mensuels**, d'un montant minimum de 10 euros, et une facture de solde.

• Le règlement de vos mensualités est **directement prélevé** sur votre compte bancaire.

• Au terme des 9 prélèvements mensuels, votre compteur est relevé et une **facture de régularisation** vous est adressée le mois suivant :

→ Si le solde facturé est inférieur au total du montant des prélèvements déjà effectués, la différence vous est remboursée par virement dans le mois qui suit.

• Tous les ans, le **montant des échéances est réajusté** en fonction de votre consommation réelle de l'année écoulée. Le nouvel échéancier apparaît sur la facture de solde.

• À tout moment, **vous pouvez joindre le Grand Anancy** pour indiquer un changement de situation (modification des coordonnées bancaires, augmentation ou diminution prévisible de la consommation d'eau, modification du nombre de personnes composant le foyer, etc), demander une information ou mettre fin à ce mode de paiement :

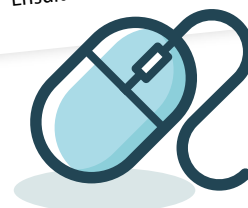
→ Par téléphone : 04 50 33 89 30

→ Par mail : eau@grandannecy.fr

• La mise en place effective de votre mensualisation vous est confirmée par la communication de votre premier échéancier.

POUR METTRE EN PLACE LA MENSUALISATION, 2 POSSIBILITÉS :

- **Complétez et retournez** à la Direction de l'eau potable du Grand Anancy le mandat SEPA joint à votre facture d'eau à partir de septembre.
- **Faites une demande** sur www.grandannecy.fr / Eau potable / Accédez à votre espace abonné et payez votre facture d'eau en ligne. Vous devez préalablement créer un compte pour vous connecter à l'espace abonné. Ensuite laissez-vous guider.



LE GRAND ANANCY À VOTRE ÉCOUTE



au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Annecy

www.grandannecy.fr – agglo@grandannecy.fr

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

à **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

à **Fillière** – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières – 04 50 22 43 80

à **Alby-sur-Chéran** – 363 allée du Collège – 04 50 68 11 99



lac annecy
Tourisme & Congrès

RESERVEZ TOUTES VOS ENVIES

RESERVE YOUR VISIT TO YOUR DESIRES



ÉVÉNEMENTS
& SPECTACLES
EVENTS AND SHOWS



HÉBERGEMENTS
ACCOMMODATION



ACTIVITÉS
ACTIVITIES

SITES
TOURISTIQUES
TOURIST ATTRACTIONS



LOCATIONS
RENTALS

CLIQUEZ... PROFITEZ SUR

LAC-ANNECY.COM

CLICK... AND BENEFIT ON LAC-ANNECY.COM